



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 8 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, le trois juillet à vingt heures trente,
Les membres du Comité Syndical du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud se sont réunis à la salle du
Club de l'Amitié au Groupe Milon à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 29 juin 2015
par Monsieur Joël RONCIN et sous sa présidence.

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDIGNE	DAILLEZ Alain	Adjoint au maire	*			LAMBERT Ingrid	Conseillère municipale			*
ARMAILLE	MAHOT Marcel	Adjoint au maire	*			GAULTIER Bernard	Maire			*
AVIRE	JAMES Marie-Agnès	Maire Vice-présidente S.B.O.S.	*			GASTINEAU Christophe	Adjoint au maire		*	
BOUILLE MENARD	COLAS Laurent	Conseiller municipal	*			LAMBERT Thierry	Conseiller municipal			*
BOURG L'EVEQUE	BOURGET Boris	Conseiller municipal		*		MEHAY Didier	Conseiller municipal			*
BRAIN SUR LONGUENEE	DUBOSCLARD Hervé	Adjoint au maire	*			WEITZ Anne	Conseillère municipale		*	
CARBAY	Van der SCHAEGH Bernard	Conseiller municipal	*			BERNIER Patrice	Adjoint au maire			*
CHALLAIN LA POTHERIE	FAURE Dominique	Maire		*		DUMONT Eugène	Adjoint au maire	*		
CHAMBELLAY	ROULLOIS Vincent	Conseiller municipal			*	TEPLIER Aurélien	Conseiller municipal			*
CHATELAIS	HUREL Philippe	Adjoint au maire	*			GRÖSCHNER Birgit	Conseillère municipale	*		
CHAZE HENRY	MOREL Maryline	Conseiller municipal		*		MOREL Daniel	/	*		
CHAZE SUR ARGOS	SAGET Bertrand	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			VITOUR Cyril	Conseiller municipal			*
COMBREE	MONNIER Jérémie	Adjoint au maire			*	PASSELANDÉ Jacques	Conseiller municipal			*
GENE	JOUBERT Jean-Paul	/	*			FREULON Stéphane	Conseiller municipal	*		
GREZ NEUVILLE	AUBERT Mickaël	Conseiller municipal			*	BARANGER Maxime	Conseiller municipal	*		
GRUGE L'HOPITAL	DELAHAYE Christian	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			POINSON Arthur	Conseiller municipal	*		
JUIGNE DES MOUTIERS	VIAUD Alain	Conseiller municipal		*		GUENARD Jérôme	Conseiller municipal			*
L'HOTELLERIE DE FLEE	BEAUCHET Mélanie	Conseillère municipale		*		CROCHETET Benoît	Conseiller municipal	*		
LA CHAPELLE HULLIN	ALUSSE Didier	Conseiller municipal		*		LIOPE Jacky	Conseiller municipal	*		
LA CHAPELLE SUR OUDON	BEAUMONT Jean-Pierre	Adjoint au maire		*		JAMET Guillaume	Conseiller municipal			*
LA FERRIERE DE FLEE	PERROIS Christian	Conseiller municipal	*			GAUGAIN Atimad	Conseillère municipale			*
LA JAILLE YVON	LEBRETON Bruno	Conseiller municipal			*	LANOUE David	Conseiller municipal		*	
LA POUEZE	PORCHER Philippe	Conseiller municipal	*			BARBOT Jean-Yves				*
LA PREVIERE	GAULTIER Denis	Adjoint au maire		*		FRANCOIS Didier	Conseiller municipal			*
LE BOURG D'IRE	BOULTOUREAU Hubert	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			GEMIN Yannis	Conseiller municipal			*
LE LION D'ANGERS	SAULOUP Hugues	Conseiller municipal			*	DAVID Arnaud	Conseiller municipal			*
LE TREMBLAY	GOHIER Patrick	Conseiller municipal	*			CADEAU Stéphane	Conseiller municipal		*	
LOIRE	HAMARD Benoît	Conseiller municipal	*			GAUDIN Jérôme	Conseiller municipal	*		
LOUVAINES	LARDEUX Dominique	Adjoint au maire			*	GAUTIER Jérôme	Adjoint au maire	*		
MARANS	SEJOURNE Serge	Maire			*	BOUE Gilbert	Adjoint au maire	*		
MONTGUILLON	RONCIN Joël	Maire Président S.B.O.S.	*			GELU Daniel	Conseiller municipal			*

Approbation du compte rendu du comité syndical du 3 décembre 2014

VOTE : Unanimité

Approbation du compte rendu du comité syndical du 8 avril 2015

VOTE : Unanimité

1. POINT ADMINISTRATIF

1.1 - Décisions prises par le Président

Monsieur Joël RONCIN donne lecture des décisions prises depuis le dernier Comité syndical :

- Traceur pour chantier – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 43,06 €
- Fête de la nature du Misengrain, transport scolaire – CAA pour des montants de 76 et 74 €
- Panneaux exposition Roll up box – DAPO pour un montant de 465,84 €
- Radio réveil pour salle de déjeuner – GAUBERT LARDEUX pour un montant de 50 €
- Panier garni – CAVEAU DES PLANTAGENETS pour un montant de 49,70 €
- Fête de la nature du Misengrain, boissons - CAVEAU DES PLANTAGENETS pour 66 €
- Fête de la nature du Misengrain, animation scolaire – FEDERATION DE CHASSE pour 460 €
- Fête de la nature du Misengrain, animation scolaire – FEDERATION DE PECHE pour 450 €
- Repas commission géographique de l'Araize – LES PERIEUX pour un montant de 59 €
- Repas commission géographique de la Sazée – AUBERGE SAVOYARDE pour un montant de 59 €
- Inventaires amphibiens et odonates – EDEN pour un montant de 950 €
- Tables pour la salle de réunions – OFFICE DEPOT pour un montant de 306,62 €
- Repas commission géographique de la Verzée – RELAIS DE LA VERZEE pour 109,90 €
- Repas commission géographique de l'Oudon – LE RELAIS pour un montant de 153,30 €
- Tambour et toner pour imprimantes – PITNEY BOWES pour un montant de 147,60 €
- Cuissardes et bottes de sécurité – FRANCE SECURITE pour un montant de 239,78 €
- Gâteaux et boissons pour réunions – LECLERC pour un montant de 25,54 €

1.2 - Remplacement d'un membre du Bureau

Monsieur Joël RONCIN informe que Monsieur Hervé CORBET, délégué de Chazé Henry a démissionné du Conseil municipal. La nouvelle déléguée titulaire de Chazé Henry est Madame Maryline MOREL.

Monsieur Hervé CORBET était membre du bureau du S.B.O.S. Il convient de procéder à une élection pour le remplacer.

Monsieur Joël RONCIN propose que les membres de la commission géographique de l'Araize se réunissent pour proposer une candidature.

La commission géographique de l'Araize propose la candidature de Monsieur Laurent COLAS. Il est ensuite procédé au vote.

Premier tour de scrutin

A obtenu :

	Nombre de votants	Nombre de voix
Laurent COLAS	34	34

Intitulé de la décision : Monsieur Laurent COLAS est élu membre du Bureau.

VOTE : Unanimité

1.3 - Désignation d'un nouveau délégué au SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Joël RONCIN informe que Monsieur Hervé CORBET était délégué au SY.M.B.O.L.I.P. pour les inondations. Il convient de désigner un nouveau membre.

Monsieur Daniel MOREL fait part de sa candidature au poste de titulaire au SY.M.B.O.L.I.P.

Intitulé de la décision : Pour que Monsieur Daniel MOREL soit élu titulaire au SY.M.B.O.L.I.P.

VOTE : Unanimité

Monsieur Laurent COLAS fait part de sa candidature au poste de suppléant au SY.M.B.O.L.I.P.

Intitulé de la décision : Pour que Monsieur COLAS soit élu suppléant au SY.M.B.O.L.I.P.

VOTE : Unanimité

1.4 - Modification des statuts du SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Joël RONCIN informe que le S.I.A.E.P. de Livré la Touche sollicite son adhésion au SY.M.B.O.L.I.P. pour qu'il porte la démarche captage prioritaire à l'Eperonnière.

Le S.B.O.S. a 3 mois pour remettre un avis.

Madame Régine TIELEGUINE présente les modifications apportées aux statuts du SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Joël RONCIN se montre satisfait car la quasi-totalité des structures en charge de l'alimentation en eau potable adhère au SY.M.B.O.L.I.P. Il manque juste Chemazé.

Intitulé de la décision : Avis favorable à la modification des statuts

VOTE : Unanimité

1.5 - Information sur la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (G.E.M.A.P.I.)

Monsieur Joël RONCIN rappelle que la Loi « MAPAM » de 2014 a créé la compétence G.E.M.A.P.I.

Madame Régine TIELEGUINE présente les enjeux de la compétence G.E.M.A.P.I. à l'échelle nationale et à l'échelle du bassin de l'Oudon.

Monsieur Bertrand SAGET souligne qu'une communauté de communes peut être concernée par plusieurs bassins versants.

Madame Régine TIELEGUINE informe que les présidents (C.L.E., SY.M.B.O.L.I.P., S.B.O.S., S.B.O.N.) ont adressé un courrier aux présidents des communautés de communes pour affirmer la nécessité de poursuivre le travail à l'échelle du bassin hydrographique.

Madame Régine TIELEGUINE ajoute qu'une étude va être menée par la C.L.E. afin d'analyser les modalités de transfert de la compétence et les plus-values d'un éventuel rapprochement des structures.

Monsieur Joël RONCIN évoque le fait qu'on nous reproche souvent un manque de lisibilité des structures. Le problème de la gouvernance est également à voir.

Monsieur Joël RONCIN souligne que l'on est déjà organisé. Il serait dommage de perdre la cohérence de bassin versant.

Monsieur Joël RONCIN précise que ce seront les communautés de communes qui participeront financièrement au S.B.O.S.

Monsieur Joël RONCIN signale que ce qui pose le plus de problème avec la G.E.M.A.P.I., c'est la partie inondation avec par exemple les levées de la Loire ou les zones côtières.

Madame Régine TIELEGUINE informe de la parution d'un décret sur les digues qui précise les conditions de transfert des ouvrages de l'Etat aux E.P.C.I. Il faut étudier les conséquences du décret pour les ouvrages du SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Bertrand SAGET regrette que l'Etat se dégage de ses responsabilités.

1.6 - Information sur le fonctionnement de l'extranet

Les délégués du S.B.O.S. ont à disposition un accès réservé sur le site Internet www.bvoudon.fr.



Monsieur Joël RONCIN rappelle que c'est ouvert à tous les délégués.

Madame Régine TIELEGUINE présente le site et ses fonctionnalités.

2. POINTS TECHNIQUES

2.1 – Demandes de subventions

Monsieur Joël RONCIN explique que le C.R.B.V. 2013-2015 arrive bientôt à échéance. Conformément au budget prévisionnel et au C.T.M.A., il est proposé d'engager les opérations suivantes :

- Plan de communication et de sensibilisation 2015,
- Travaux de restauration de la continuité écologique – barrage de Vezeuvre,
- Travaux de restauration hydromorphologique de la Verzée et de ses affluents – tranche 1,
- Maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de la continuité écologique – barrages de Châtélais et Nyoiseau,
- Etude préalable à la restauration hydromorphologique de l'Hommée dans le bourg de Vern d'Anjou.

Il convient d'approuver le programme de ces opérations et de solliciter les aides des partenaires financiers.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente les dossiers (cf. powerpoint).

Intitulé de la décision : pour l'engagement des opérations et les demandes de subventions

VOTE : Unanimité

2.2 – Effondrement de la digue de l'étang de la Corbinière

Monsieur Jean-Yves DUMONT évoque l'effondrement d'une partie de la digue de l'étang de la Corbinière le 4 mai. La commune est intervenue sur l'ouvrage rapidement, peut-être trop rapidement. Des études sont en cours, l'objectif est de faire des travaux avant l'hiver. La digue et la route vont être refaites bien que le Sous-Préfet ait proposé d'autres scénarios d'aménagement.

Monsieur Michel BESNIER demande un partage des frais avec le S.B.O.S. notamment sur les études.

Monsieur Joël RONCIN répond qu'il s'agit d'ouvrages privés communaux, le S.B.O.S. peut faciliter les financements auprès des partenaires.

Monsieur Joël RONCIN cite l'exemple de l'effondrement d'un pont communal. Dans ce cas, le S.B.O.S. n'intervient pas habituellement.

Madame Régine TIELEGUINE dit que le S.B.O.S. n'a pas reçu de demande de participation financière.

Monsieur Michel BESNIER estime qu'à la vue de tout ce qui est fait par le S.B.O.S. autour du Misengrain, sur Châtélais et Nyoiseau, il serait cohérent que le S.B.O.S. participe.

Monsieur Michel BESNIER souligne également l'importance de la participation financière de la commune de Noyant la Gravoyère au budget du S.B.O.S.

Madame Marie-Agnès JAMES indique que pour l'aménagement de la Sazée d'Aviré, c'est la commune qui a payé avec des aides financières des partenaires.

Monsieur Michel BESNIER dit que cela fait mal au cœur que le S.B.O.S. évoque la solution de l'arasement de la digue et donc de la disparition de l'étang.

Monsieur Joël RONCIN répond que c'est le sens de la politique de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



Monsieur Michel BESNIER explique que les étangs peuvent être abaissés en période d'inondations pour servir de stockage.

Monsieur Joël RONCIN dit que c'est un potentiel, pour le moment les étangs ne sont pas utilisés dans ce but.

Monsieur Michel BESNIER conclut qu'il va demander au Maire de faire une demande de subvention auprès du S.B.O.S.

2.3 – Bilan de la fête de la nature dans la vallée du Misengrain

Monsieur Jean-Yves DUMONT présente le bilan de la fête de la nature dans la vallée du Misengrain.

Trois manifestations ont été organisées par le S.B.O.S. :

- animations en direction des scolaires en collaboration avec les fédérations de pêche et de chasse. sur 2 jours,
- soirée inaugurale du plan de gestion,
- animations grands publics (exposition, ballade).

Monsieur Jean-Yves DUMONT souligne qu'au total cela représente 300 personnes sur l'ensemble de la manifestation.

Monsieur Sylvain LACÔTE signale que la mobilisation des agents a été importante, elle représente 15 jours de travail d'un équivalent temps plein.

Monsieur Joël RONCIN estime que cela a été une expérience intéressante. Il met en avant la collaboration avec la communauté de communes du canton de Pouancé-Combrée. Elle pourrait être renouvelée dans 2 ans.

2.4 – Bilan des commissions géographiques

Les vice-présidents font le bilan des différentes visites réalisées dans le cadre des commissions géographiques (cf diaporama):

- Monsieur Hubert BOULTOUREAU sur la Verzée,
- Madame Marie-Agnès JAMES sur la Sazée,
- Monsieur Bertrand SAGET sur l'Argos et l'Hommée,
- Monsieur Christian DELAHAYE sur l'Araize.

Monsieur Joël RONCIN prie le comité syndical d'excuser Monsieur Alain BAGOUET car il est malade. Monsieur Sylvain LACÔTE présente les dossiers abordés sur l'Oudon.

Monsieur Jean-Yves DUMONT informe que la commission du Misengrain se déroulera en octobre.

Monsieur Joël RONCIN déplore le manque de participation. Le fait de prévoir un déjeuner a plutôt été apprécié. Monsieur Alain BAGOUET a proposé que la prochaine commission géographique de l'Oudon soit organisé un samedi matin pour permettre la participation des gens qui travaillent.

2.5 – Restauration de la continuité écologique sur l'Hommée et la Sazée

Monsieur Joël RONCIN informe que dans le cadre des travaux de restauration de l'Hommée, il est prévu de restaurer la continuité écologique. Depuis plusieurs années, des essais d'abaissement ont été réalisés.

Il convient désormais d'approuver le plan d'aménagement.

En ce qui concerne la Sazée, une étude (réalisée en interne) est en cours pour diagnostiquer les seuils faisant obstacle à la continuité écologique. Dans un second, un plan d'aménagement sera proposé.

Monsieur Sylvain LACÔTE rappelle que le comité syndical avait déjà validé un scénario d'aménagement le 8 juillet 2009.

Monsieur Sylvain LACÔTE fait le point sur la mise en œuvre du scénario validé en 2009.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le plan d'aménagement sur l'Hommée.

Intitulé de la décision : pour le plan d'aménagement de l'Homée
VOTE : Unanimité

2.6 – Travaux de restauration/création de mares

Monsieur Joël RONCIN propose de mettre en place un programme de restauration/création de mares pour l'année 2015. Ce programme est issu du travail réalisé dans le cadre du stage de Monsieur Eric OLIVIER.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le dossier.

Intitulé de la décision : pour le programme de restauration/création de mares
VOTE : Unanimité

2.7 – Assistance technique pour l'aménagement de l'étang de Challain la Potherie

Monsieur Joël RONCIN informe que la commune de Challain la Potherie sollicite le S.B.O.S. pour une assistance technique dans le cadre de l'aménagement de l'étang de Challain la Potherie. Il est donc proposé de signer une convention avec la commune.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le projet de convention.

Monsieur Joël RONCIN précise que la convention entre dans le cadre de ce qui a été défini par le comité syndical.

Monsieur Eugène DUMONT indique que si des communes possèdent un étang avec un statut de pisciculture attesté avant 1789, il y a possibilité de mettre des grilles pour faire une eau close.

Intitulé de la décision : Pour la signature d'une convention avec la commune de Challain la Potherie
VOTE : Unanimité

3. POINT SUR LES ETUDES ET TRAVAUX EN COURS

Monsieur Sylvain LACÔTE fait le point sur les travaux en cours.

4. INFORMATIONS DIVERSES

- Travaux d'arrachage manuel de la jussie sur l'Oudon non domanial et le Courgeon
- Travaux d'entretien du moulin de la Roche sur la Verzée au Tremblay (changement des flexibles)
- Signature des compromis concernant :
 - la vente du clapet et du déversoir du moulin de Châtellais
 - l'achat de la parcelle nécessaire à la réalisation de la rivière de contournement

5. QUESTIONS DIVERSES

Rien à signaler

Monsieur Joël RONCIN clôt la réunion à 22h45

Le secrétaire de séance,
Monsieur Patrice BERTHELOT

Le 29/04/2015
Par délégation du Maire
Adjoint à la Maire de Ren d'Argen



